

PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d’Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017 APE 926C –
N° d’Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137



RANDONNÉE DÉCOUVERTE EVIAN du 18 au 25 Mai 2019

Principe de la randonnée découverte

Du **18 Mai 2019** (dîner) au **25 Mai 2019** (déjeuner)

Chaque journée comprend :

- un circuit totalisant de 3 à 20 km
- un centre d’intérêt local

Le nombre maximum de participants est fixé à **27 personnes**

Ce séjour est :

- accessible à tous randonneurs

L’hébergement

[Village de vacances VVF d'Evian \(Haute Savoie\)](#)

Lac et Montagne

Quai Paul Léger

74500 EVIAN LES BAINS

- Apéritif de "bienvenue"
- Hébergement en formule CONFORT en chambres doubles en pension complète (vin inclus aux repas)
- Linge de toilette, draps et couvertures fournis
- Lits faits à l'arrivée
- Possibilité de prendre les déjeuners sous forme de pique-nique
- Accès à la piscine couverte, bains à jets, sauna, hammam, salle de remise en forme
- TV gratuite dans tous les logements
- Wifi gratuit à l'accueil
- Bibliothèque - salle de jeux - tennis de table - baby foot
- Animation de soirée au village

Les circuits

Les circuits sont balisés, pour la plupart, par le comité départemental de randonnée pédestre. Les déplacements vers les lieux de départ des circuits se feront en .

J 1 - Samedi 18 Mai 2019

Découverte de la Cité Médiévale d'Yvoire **(3/4 km) - Niveau 1**
Visite du Jardin des 5 Sens - **Niveau 1**

J 2 - Dimanche 19 Mai 2019

Découverte de la réserve naturelle "Les Grangettes - Noville (Canton de Vaud)
(13/15 km) - Niveau 1
Visite de Swipp Vapeur Parc - Le Bouveret (Canton du Valais) - **Niveau 1**

J 3 - Lundi 20 Mai 2019

Grand tour de la ville de Lausanne par ses espaces verts **(15/18 km) - Niveau 2**
Visite de la Cathédrale de Lausanne - **Niveau 2 (marches)**

J 4 - Mardi 21 Mai 2019

Le Lac Léman : le long des quais de Villeneuve à Montreux **(9/10 km) - Niveau 1**
Visite du Château de Chillon - **Niveau 1**

J 5 - Mercredi 22 Mai 2019

Découverte des côteaux de Davaux : de Lutry à la Tour de Peilz **(12/15 km) - Niveau 2**

J 6 - Jeudi 23 Mai 2019

Découverte de la Tour de Peilz - Vevey - Corsier sur Vevey **(10/12 km) - Niveau 2**
Visite du Musée de Charlie Chaplin et du Manoir de Ban à Corsier S/Vevey - **Niveau 1**

J7 - Vendredi 24 Mai 2019

Découverte de Champéry (Station d'altitude : 1050 m) **(10/15 km) - Niveau : 2**

J8 - Samedi 25 Mai 2019 : Fin du séjour

Matin : visite d'Evian - **Niveau 2**
En option : Restaurant après la randonnée

Le voyage/Les transports

- Voyage Savigny le Temple/Evian : Véhicules particuliers => voyage à organiser entre les participants **(non inclus dans le prix du séjour)**
- Sur place :
 - Déplacements au départ des randonnées ou des visites : en covoiturage **(non inclus dans le prix du séjour)**
 - Transport en commun :
 - Bus de la ligne 201 de la VMCV **(non inclus dans le prix du séjour)**
 - Train CCF : Vevey / Lutry : Prix inclus dans le prix du séjour
 - Bateau CGN Evian - Lausanne (A/R) : Prix inclus dans le cout du séjour

Annulation d'une inscription

Sur justificatif exclusivement

Hébergement

Si assurance annulation proposée par le centre

- **Coût : 9 euros par personne compris dans le coût du séjour**
(Voir conditions du contrat)

Si pas d'assurance annulation proposée par le centre :

Les conditions d'annulation sont décrites dans « l'annexe au règlement intérieur » de l'association concernant les randonnées découvertes (voir l'extrait ci-dessous).

Pour les autres services

(transport, visites, etc.)

Le remboursement sera fonction des conditions appliquées par chaque fournisseur.

Les conditions d'annulation sont décrites dans l'annexe du règlement intérieur de l'association concernant les randonnées découvertes (voir l'extrait ci-dessous)

Extrait de l'annexe au règlement intérieur de l'association concernant les randonnées découvertes

Annulation d'une participation à une randonnée découverte

Les frais d'annulation seront appliqués conformément aux contrats signés avec les organismes.

Les organismes de vacances (hébergement, transport, loisirs, etc.) imposent un engagement de réservation de plus en plus tôt. Fréquemment nous devons verser une avance jusqu'à un an avant la randonnée découverte, le nombre exact d'inscrits pouvant être ajusté en général trois mois avant son début. (mais déjà à cette date certains organismes appliquent des pénalités d'annulation).

Sans contrat « d'assurance annulation »

Les conditions d'annulation (avec justificatif) seront les suivantes :

- *plus de trois mois avant le début de la randonnée découverte, les acomptes seront remboursés en intégralité, sauf si un prestataire les conserve.*
- *Entre trois mois et le début de la randonnée découverte, les acomptes ne seront remboursés qu'après la réalisation du déplacement déductions faites des pénalités et des frais qui auront été appliqués.*
- *En cas de remplacement, le remboursement sera immédiat.*

Avec contrat « d'assurance annulation »

Sauf en cas de remplacement, ce sont les conditions du contrat qui s'appliqueront,

Attention : ces contrats d'assurance ne concernent en général que les organismes d'hébergement. Les autres prestations (transports, visites, etc.) seront soumises aux conditions des différents contrats.

Budget estimé

Hébergement pension complète + annexes (bateau, train, visites, etc.)

Total séjour/personne	Montant
Base 27 personnes	490 €

Ce montant tient compte d'un supplément de 9 € par personne qui représente une estimation des frais de préparation du séjour par l'animateur. Ce montant sera régularisé lors du règlement du solde.

Important: Bien que très exceptionnelles (exemple changement de TVA), les dépenses supplémentaires facturées par les prestataires seront demandées aux participants à l'issue du séjour.

Les prix ne comprennent pas

- Les apéritifs : 3,50 € - 4,50 € - 5 €
- le café : 1,40 €/café
- le ménage et lits refaits tous les jours : 5,90 €/nuit/personne
- le changement de linge de toilette tous les jours : 4 €/nuit/personne
- le supplément chambre single : 12,50 €/nuit/personne
- le transport en véhicules particuliers
- Le trajet Montreux / Evian par bus
- Stationnement 3h00 à Yvoire : 5 €
- le parking payant : 20 €/semaine

Conditions de règlement

Echéancier proposé

	Montant	Date butoire
Acompte de réservation	150 €	31/10/2018

Puis à votre choix

Paielements échelonnés	Montant	Date butoire
Acompte N° 2	110 €	31/12/18
Acompte N° 3	110 €	28/02/19
Acompte N° 4 ou solde	120 €	31/03/18

ou

	Montant	Date butoire
Solde en une seule fois	340 €	28/02/19

(nota : cette option pourra etre annulée si des fournisseurs exigent des règlements echelonnés)

ANNEXE CONCERNANT LES NIVEAUX DE DIFFICULTÉS DES RANDONNEES ET DES VISITES

Explication des niveaux de difficulté des randonnées

- Niveau 1
- Pas de difficultés particulières, la randonnée est accessible à tous randonneurs correctement équipé.
- Niveau 2
- Cette randonnée peut présenter quelques difficultés (ex : sentiers étroits, passage de zones de rochers, de zones inondables, dénivellements importants et fréquents etc.), mais accessible à des randonneurs pratiquant régulièrement
- Niveau 3
- Cette randonnée présente des difficultés certaines (ex : sentiers en aplomb, zones rocheuses importantes, dénivellements très importants et continus, etc.). Cette randonnée est accessible à des randonneurs expérimentés et qui ont déjà rencontré ces difficultés dans des randonnées hebdomadaires.
- Niveau 4
- Cette randonnée ne peut être pratiquée que par des randonneurs bien expérimentés, pouvant nécessiter un équipement spécifique. Neanmoins elle reste dans le cadre des activités couvertes par l'assurance de la FFR.

Explication des niveaux de difficultés des visites

- Niveau 1
- Pas de difficultés particulières, visite accessible à tous
- Niveau 2
- Quelques difficultés à prévoir (ex : acces, escaliers, sols, etc.)
- Niveau 3
- Visite compliquée pouvant présenter des difficultés pour certaines personnes (ex : claustrophobie, vertige, mal voyant, etc.)
- Niveau 4
- Visite déconseillée aux personnes sensibles



PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d’Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017
APE 926C –
N° d’Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137

RANDONNÉE DÉCOUVERTE du 18 au 25 Mai 2019

Bulletin d’inscription

(à retourner avant le 31/10/18 au siège de Pas à Pas)

**Maison des Associations - Rue du Rougeau
Cidex 25 - Boite N° 40 - 77176 SAVIGNY LE TEMPLE**

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Suivant échéancier ci-dessus, je choisis le règlement du solde :

- en une seule fois

- par paiement fractionné

Inscription
avant le 31/10/18
accompagnée d’un chèque de
150 € / personne

Je souhaite (pour les personnes seules) :

- avoir une chambre single

- partager une chambre double

Précisions Complémentaires (régimes ou allergies) :

En cas d’annulation de ma part je m’engage à régler les éventuelles pénalités

Le :

Signature :